

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **UN PARTENARIAT INNOVANT ENTRE L'ADEME ET HARMONIE MUTUELLE, OU COMMENT TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENJEUX DE SANTE SONT INTIMEMENT LIES**

Le 30/03/2022

**Pour la première fois, l'Agence de la transition écologique et une mutuelle santé, Harmonie Mutuelle, s'associent pour conjuguer les défis du changement climatique et les enjeux de santé des salariés, car se soucier de la santé des hommes, c'est aussi porter attention à la planète !**

#### **Harmonie Mutuelle, Groupe Vyv, une mutuelle engagée qui franchit aujourd'hui une nouvelle étape**

Harmonie Mutuelle est un acteur majeur du mutualisme en France, protégeant 5 millions de personnes. Convaincue que la santé de chacun et celle de la société sont interdépendantes, Harmonie Mutuelle a décidé de renforcer ses engagements en faveur de la transition écologique : devenue en juillet 2021 une entreprise mutualiste à mission, Harmonie Mutuelle a ainsi intégré dans ses statuts une raison d'être : « **agir sur les facteurs économiques, sociaux et environnementaux qui améliorent la santé des personnes et celle de la société en mobilisant la force des collectifs.** »

C'est dans ce contexte qu'Harmonie Mutuelle et l'ADEME se sont rapprochés pour mettre en place des actions innovantes visant à ralentir le phénomène de réchauffement climatique, préserver la biodiversité et ce faisant, à termes, préserver la santé des salariés.

#### **Les engagements du partenariat entre l'ADEME et Harmonie Mutuelle**

Concrètement, Harmonie Mutuelle va intensifier ses actions de sensibilisation à la transition écologique auprès de ses salariés comme de ses adhérents et entreprises clientes : grâce à ce partenariat avec l'ADEME, elle se fera le relais actif des recommandations, outils, guides et aides de l'Agence de la transition écologique auprès d'un large public. De même, les actions sociales de la mutuelle à destination des ménages à faibles revenus, intégreront des préconisations à caractère environnemental et économique (aide à la rénovation de l'habitat, à la consommation responsable, etc.) et de possibles actions spécifiques en matière de lutte contre la précarité énergétique.

Mais surtout, et c'est là que réside le caractère innovant de ce partenariat, Harmonie Mutuelle proposera à ses entreprises clientes engagées dans la transition écologique avec l'ADEME des conditions tarifaires préférentielles pour la protection santé de leurs salariés. Cet avantage est une incitation pour les entreprises à œuvrer concrètement pour l'atténuation du dérèglement climatique et donc agir positivement pour notre santé future.

Pour cette première année d'expérimentation, seront concernés les salariés des entreprises ayant investi dans la décarbonation<sup>1</sup> ou la chaleur issue de la biomasse<sup>2</sup> avec le soutien de l'ADEME (fonds de décarbonation du plan *France Relance* et fonds chaleur) ainsi que les entreprises ayant mené à bien une évaluation de leur stratégie climat et publié la note obtenue (démarche ACT, Assessing low Carbon Transition<sup>3</sup>).

### Les perspectives d'une collaboration durable

Bien qu'il s'agisse d'une première expérimentation, qui concerne quelques centaines d'entreprises et donc potentiellement plusieurs dizaines de milliers de salariés, il est d'ores et déjà envisagé d'élargir ce périmètre grâce à un travail conjoint entre Harmonie Mutuelle et l'ADEME afin de définir une offre assurantielle « clé en main » à destination des entreprises de petite taille et de valoriser ainsi leur engagement en matière de transition écologique.

Plus globalement, les pouvoirs publics nationaux et européens (travaux relatifs à la taxonomie européenne notamment) attendent que les assureurs aient une démarche incitative sur le risque climatique y compris en matière d'assurance santé. C'est bien là tout l'objet de ce premier partenariat.

#### **Catherine Touvrey, Directrice Générale Harmonie Mutuelle, Groupe Vyv :**

*« L'ADEME qui fête ses 30 ans cette semaine a une expertise et un savoir-faire reconnus dans l'accompagnement de l'ensemble de la société française dans la transition énergétique et écologique. Harmonie Mutuelle, Groupe Vyv, fait de la question environnementale un facteur important de santé pour aujourd'hui et demain. Pouvoir s'appuyer sur un partenaire aussi solide et engagé que l'ADEME pour orienter nos adhérents dans leur propre chemin afin d'adopter des modes de vie plus favorables à leur santé et à leur environnement est essentiel pour nous. Le dispositif concernant les entreprises est innovant et correspond au rôle que doivent jouer les organismes d'assurances pour accompagner et accélérer les transitions. »*

#### **Fabrice Boissier, Directeur Général Délégué de l'ADEME :**

*« Pour être efficace, la transition écologique se doit d'arriver à mobiliser tous les secteurs. Assureurs et mutuelles peuvent être des accélérateurs de cette transformation et la valorisation des entreprises engagées dans la transition écologique est un bel exemple de volontarisme de la part d'Harmonie Mutuelle. »*

## ADEME

Tél : 01 58 47 81 28  
Mél : [ademepresse@havas.com](mailto:ademepresse@havas.com)  
Service de Presse

155 bis, Avenue Pierre Brossolette  
92541 Montrouge Cedex



### L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

<sup>1</sup> <https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/france-relance-decarbonation-industrie>

<sup>2</sup> <https://fondschaleur.ademe.fr/>

<sup>3</sup> <https://bilans-ges.ademe.fr/fr/accueil/contenu/index/page/ACT1/siGras/0>